Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 029-212902340-20260305-DECCAS01-DE

REDENE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 05/03/2026

Nombre de membres : 13
Présents : 11 (+ 1 suppléant)
Représentés : 11
Date convocation : 27/02/2026

Le Conseil d'administration de REDENE, légalement convoqué, s'est assemblé en session ordinaire, le mardi 05 mars 2026, à 18h00 en la salle du Conseil, Mairie, sous la présidence de LE GALL Jean Pierre, Vice-Président du CCAS.

ETAIENT PRESENTS : LE GALL Jean Pierre ; Nicole LOJKO, GOURGUECHON Evelyne, LE FLOCH Tifen, FIAMMINGO Jean-Luc, GEORGEL Bruno (Suppléant), GUILLOU Grégory, TURPIN Gwenn, Marie-Thérèse LE GLOANEC, BERNICOT Yves, PRAT Cyrille, Cathy CHAZE,

ABSENTS EXCUSES : BUQUEN Muriel, Joëlle LE GALEZE,

SECRETAIRE : GEORGEL Bruno

---

1. Subvention : Octroi d'une subvention à l'ADMR des trois rivières

Monsieur Le Vice-Président explique avoir reçu une demande de subvention de l'ADMR des trois rivières.

L'association indique avoir réalisé 5 276 sur la Commune en 2025 pour un total de 22 bénéficiaires. Elle sollicite une subvention à hauteur de 0,50€ par heures réalisées.

Vote :
Après délibération, le Conseil d'administration :

- **DECIDE** de l'octroi d'une subvention d'un montant de 2 638 € (2 263 € en 2025) au profit de l'ADMR des 3 rivières.

Adopté à l'unanimité par 11 Voix Pour
0 Voix Contre ; 0 Abstention

Pour extrait certifié conforme,
Le 13/03/2026,
P/ le Président,
Le Vice-Président, Jean-Pierre LE GALL,

MAIRIE DE REDENE
29 (FINISTERE)